

Action collective

Accompagnement à la certification MASE

Pour les entreprises non habilitées UIC (*)

PATRONS DE PME PMI, VOUS SOUHAITEZ ?

- Mettre en place un véritable système de Management de la Sécurité dans votre entreprise
- Satisfaire aux exigences Sécurité de vos clients
- Entraîner vos salariés dans une démarche sécurité adaptée à vos besoins
- Opter pour l'amélioration continue de vos indicateurs sécurité
- Vous mettre au niveau de la certification MASE

ACCOMPAGNEMENT A LA CERTIFICATION MASE, UNE SOLUTION SIMPLE ET ADAPTEE AUX PME

Mettre en place votre PASE (Programme d'Amélioration de la Sécurité dans l'Entreprise)
Savoir organiser et animer des causeries Sécurité.
Satisfaire aux exigences du référentiel MASE pour préparer votre certification

- **UN PROGRAMME COMPLET POUR L'ENTREPRISE**

Un diagnostic d'une journée pour identifier les écarts avec le référentiel MASE

Un total de 7 journées de formation pour faciliter la démarche en entreprise

Un accompagnement par un consultant expert de 5 journées sur site pour la mise en œuvre du plan d'actions.

Un audit blanc en fin de parcours

- **UN ENGAGEMENT FINANCIER RÉDUIT**

Action financée par l'Europe, l'Etat et la région Picardie dans le cadre de leur politique de soutien aux entreprises picardes.

▷ **Cout de l'opération : 3 469.90 €HT (4 150 €TTC) pour les entreprises éligibles.**

Stéphanie JOSSO

CCI de l'Aisne

83, espace Jean BOUIN – BP 630- 02 322 SAINT QUENTIN Cedex

T 03 23 06 02 02

s.josso@aisne.cci.fr



(*) Pour les entreprises habilitées UIC, l'UIC Picardie propose une opération similaire spécialement conçue pour les amener de l'habilitation UIC à la certification MASE. (uic-picardie@uic-picardie.fr)